



RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 00705

Numéro SIREN : 428 268 023

Nom ou dénomination : DISTRIBUTION CASINO FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 15/05/2017 sous le numéro de dépôt 3767

GREFFE TRIBUNAL de COMMERCE ST-ETIENNE	
003767	15 MAI 2017
99 B 705	

**Distribution Casino France**

Exercice clos le 31 décembre 2016

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres



## Distribution Casino France

Exercice clos le 31 décembre 2016

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Distribution Casino France, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note « A - Immobilisations incorporelles » de la partie « II - Règles et méthodes comptables » de l'annexe qui expose le changement de méthode comptable relatif à la comptabilisation des malis techniques de fusion et leur affectation aux actifs sous-jacents.

## II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les immobilisations incorporelles (hors fonds de commerce) et les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition et dépréciées sur la base de leur valeur recouvrable selon les modalités décrites dans les notes « A - Immobilisations incorporelles », « C - Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles » et « D - Immobilisations financières » de la partie « II - Règles et méthodes comptables » de l'annexe. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la valeur de marché et la valeur d'utilité. La valeur recouvrable est établie sur la base de diverses hypothèses formulées par votre société. En particulier, la valeur d'utilité se base sur des flux de trésorerie actualisés et estimés sur la base de plans pluriannuels.

Nous nous sommes assurés de la pertinence des hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations comptables et du caractère raisonnable des évaluations en résultant.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participations et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Lyon, le 14 avril 2017

Le Commissaire aux Comptes  
ERNST & YOUNG et Autres



Sylvain Lauria

<b>Groupe Casino</b>	<b>DISTRIBUTION CASINO France</b>	<b>Au 31/12/2016</b>
	<b>ANNEXE COMPTABLE DEFINITIVE</b>	

## SOMMAIRE

COMPTE DE RESULTAT	Page	2
BILAN	Pages	3 à 4
NOTES AUX ETATS FINANCIERS	Pages	5 à 8
COMMENTAIRES SUR LE CONTENU DE CERTAINS POSTES	Pages	9 à 25

<b>Groupe Casino</b>	<b>DISTRIBUTION CASINO France</b>	<b>Au 31/12/2016</b>
	<b>ANNEXE COMPTABLE DEFINITIVE</b>	

## COMPTE DE RESULTAT

en millions d'euros	notes	2016	2015
Chiffre d'affaires, hors taxes	1	8 451,9	8 248,2
Prix de revient des ventes	2	(6 479,6)	(6 446,3)
<b>Marge commerciale</b>		<b>1 972,3</b>	<b>1 801,9</b>
% du CA HT		23,3%	21,8%
Frais de personnel	3	(956,6)	(926,4)
Autres produits et charges d'exploitation	4	(1 104,1)	(1 091,0)
Dotations nettes aux amortissements et provisions	5	(118,2)	(81,7)
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>(206,6)</b>	<b>(297,2)</b>
% du CA HT		-2,4%	-3,6%
Résultat financier	6	(184,8)	(139,1)
<b>Résultat courant avant impôts et participations</b>		<b>(391,4)</b>	<b>(436,3)</b>
% du CA HT		-4,6%	-5,3%
Participation des salariés		(3,4)	(3,7)
Impôts sur les activités courantes	7	19,1	18,7
<b>Résultat courant après impôts et participation</b>		<b>(375,7)</b>	<b>(421,3)</b>
% du CA HT		-4,4%	-5,1%
Résultat exceptionnel net d'impôts	8	(140,9)	(92,4)
<b>Résultat net</b>		<b>(516,6)</b>	<b>(513,7)</b>
% du CA HT		-6,1%	-6,2%

<b>Groupe Casino</b>	<b>DISTRIBUTION CASINO France</b>	<b>Au 31/12/2016</b>
	<b>ANNEXE COMPTABLE DEFINITIVE</b>	

## BILAN ACTIF

en millions d'euros	notes	2016	2015
<b>Actif immobilisé</b>			
Immobilisations incorporelles	9	2 732,4	2 430,6
Amortissements et Dépréciations		(462,9)	(238,3)
		2 269,5	2 192,3
Immobilisations corporelles	10	1 897,6	1 929,5
Amortissements et Dépréciations		(1 271,2)	(1 254,5)
		626,4	675,0
Immobilisations financières (a)	11	2 788,1	2 944,4
Dépréciations		(712,9)	(535,9)
		2 075,2	2 408,5
<b>Total de l'actif immobilisé</b>		<b>4 971,1</b>	<b>5 275,7</b>
<b>Actif circulant</b>			
Stocks	12	844,9	922,4
Créances clients et autres débiteurs (b)	13	1 998,8	1 956,9
Disponibilités		113,4	85,0
<b>Total de l'actif circulant</b>		<b>2 957,1</b>	<b>2 964,4</b>
<b>Comptes de régularisations et assimilés (b)</b>	14	<b>69,7</b>	<b>53,6</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>7 997,9</b>	<b>8 293,7</b>
(a) dont prêts à moins d'un an		-	-
(b) dont à plus d'un an		94,9	91,0

<b>Groupe Casino</b>	<b>DISTRIBUTION CASINO France</b>	<b>Au 31/12/2016</b>
	<b>ANNEXE COMPTABLE DEFINITIVE</b>	

## BILAN PASSIF

en millions d'euros	notes	2016	2015
<b>Capitaux propres</b>	15	<b>5 049,2</b>	<b>5 584,8</b>
<b>Provisions</b>	16	<b>187,5</b>	<b>158,8</b>
Dettes financières	17	33,0	17,7
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	18	3,0	4,1
Dettes fournisseurs	18	1 546,3	1 579,3
Dettes fiscales et sociales	18	352,4	351,8
Autres dettes	18	823,1	593,9
<b>Dettes (a)</b>		<b>2 757,8</b>	<b>2 546,8</b>
<b>Comptes de régularisations et assimilés (a)</b>	14	<b>3,4</b>	<b>3,2</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>7 997,9</b>	<b>8 293,7</b>
(a) dont à moins d'un an		2 740,6	2 537,5
dont entre un et cinq ans		0,0	0,0
dont à plus de cinq ans		20,6	12,5

<b>Groupe Casino</b>	<b>DISTRIBUTION CASINO France</b>	<b>Au 31/12/2016</b>
	<b>ANNEXE COMPTABLE DEFINITIVE</b>	

## NOTES AUX ETATS FINANCIERS

### I – Faits caractéristiques de l'exercice -

Au cours de l'exercice, la société Distribution Casino France a procédé à six opérations de restructuration décrites dans la partie « Autres informations ».

Parmi elles, les transmissions universelles de patrimoine des sociétés CIT et COMACAS au 04/01/2016. Ces deux sociétés ont apportés respectivement les fonctions informatique et approvisionnement.

La société a poursuivi le redressement de son activité et le gain des parts de marché.

La société a continué d'investir en poursuivant le déploiement des nouveaux concepts chez Géant Casino et Supermarché Casino. Le réseau proximité a accéléré son développement en franchise et la modernisation de son offre.

En cohérence avec sa stratégie de redéploiement de la franchise, la société a cédé au cours du deuxième semestre 2016, 51% d'un ensemble de 10 supermarchés dont la gestion en mode intégré était déficitaire.

### II – Règles et méthodes comptables -

Les comptes annuels sont établis suivant les prescriptions du plan comptable général 2014, homologué par l'arrêté du 08 septembre 2014 et de l'ensemble des règlements ANC le complétant.

Les règles et méthodes comptables appliquées sont, dans leur ensemble, identiques à celles connues jusqu'alors et ne font pas obstacle à la comparaison d'un exercice sur l'autre.

#### A - Immobilisations Incorporelles :

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition, de production ou d'apport.

Elles sont principalement constituées de fonds commerciaux, de parts de marché, de coûts de développement, de logiciels et de droits d'entrée acquittés lors de la signature d'un contrat de bail.

Les coûts de développement sont amortis sur 3 ans.

La durée d'amortissement des logiciels est de 3, 5 ou 8 ans suivant la durée prévisionnelle d'exploitation des projets et selon qu'il s'agisse d'un logiciel applicatif ou ERP. Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire.

Un amortissement fiscal sur 12 mois est pratiqué pour les logiciels acquis, réparti "prorata temporis" sur l'exercice d'acquisition et sur l'exercice suivant.

Depuis le règlement ANC 2015-06 du 23/11/15 applicable depuis le 01-01-16, le mali technique, "faux mali, constaté lors d'opérations de fusion, est ventilé par catégorie d'actifs sous-jacents apportés.

Les fonds commerciaux et les parts de marchés ne sont pas amortis.

<b>Groupe Casino</b>	<b>DISTRIBUTION CASINO France</b>	<b>Au 31/12/2016</b>
	<b>ANNEXE COMPTABLE DEFINITIVE</b>	

### B – Immobilisations Corporelles :

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition, de production ou d'apport.  
Les composants d'une immobilisation sont comptabilisés séparément lorsque leurs durées d'utilisation sont significativement différentes.

Les amortissements des actifs corporels sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation estimée du bien.  
La différence entre l'amortissement dégressif et l'amortissement linéaire est comptabilisée en provision pour amortissements dérogatoires.

Les durées d'amortissements retenues pour les principaux postes sont les suivantes :

<b>Nature des immobilisations</b>	<b>Durée</b>
Bâtiments, constructions (Gros œuvre)	40 ans
Etanchéité toiture, protection incendie de la coque	15 ans
Agencements, modifications ou transformation de locaux	10 à 25 ans
Installations électriques et installations frigorifiques	15 ans
Agencements des terrains	20 à 40 ans
Matériels et outillages	5 ans à 15 ans
Matériels de transport	4 ans
Matériels et mobilier de bureau	10 ans
Matériels informatiques	5 ans
Agencements, Aménagements, Installations	10 ans

Le retour d'expérience et la politique de maintenance préventive des actifs, l'innovation des matériaux utilisés et les nouvelles techniques de travaux ont conduit la société à modifier la durée d'amortissement de certains composants au 1er janvier 2016 (cf. commentaires sur le résultat).

### C – Dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles :

Les immobilisations incorporelles et corporelles (hors fonds de commerce) font l'objet, à chaque clôture, d'une recherche systématique d'indices de pertes de valeur. Lorsqu'un indice de perte de valeur est identifié, une provision pour dépréciation est déterminée par comparaison entre la valeur recouvrable et la valeur nette comptable de l'actif ou groupe d'actifs. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la valeur de marché et la valeur d'utilité.

La valeur de marché d'un site est déterminée en retenant un pourcentage du CATTIC en fonction du type de magasin et de son activité. L'activité s'analyse selon l'EBITDA du magasin de l'année en cours et des deux années précédentes.

La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés attendus de l'utilisation continue d'un actif et de sa sortie à la fin de sa durée d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée à partir des flux de trésorerie estimés sur la base des plans ou budgets établis sur 5 ans maximum, les flux étant au-delà extrapolés par application d'un taux de croissance constant ou décroissant, et actualisés en retenant des taux du marché à long terme avant impôt qui reflètent les estimations du marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques des actifs. Pour le calcul de la valeur d'utilité, une valeur terminale égale à la capitalisation à l'infini d'un flux annuel normatif est ajoutée à la valeur des flux futurs attendus.

Concernant la location gérance, une valorisation systématique des actifs est opérée par la capitalisation à l'infini de l'EBITDA du site. La franchise pure n'est testée qu'en cas d'indices sérieux de perte de valeur : fermeture, sinistre, obsolescence.

Une perte de valeur est comptabilisée dès lors que la valeur comptable nette de l'actif ou groupe d'actifs auquel il appartient devient supérieure à sa valeur recouvrable.

Les immobilisations sont affectées à des groupes d'actifs.

Un groupe d'actif est le plus petit groupe identifiable d'actifs générant des flux de trésorerie largement indépendants de ceux générés par d'autres actifs.

Ces regroupements d'actifs sont définis comme suit :

- pour les hypermarchés et les supermarchés, le groupe est le site lui-même,
- pour les autres réseaux, le groupe est le réseau.

Afin de refléter au mieux les synergies existantes au sein du réseau, les autres actifs incorporels (fonds de commerce) sont testés au niveau de la société.

<b>Groupe Casino</b>	<b>DISTRIBUTION CASINO France</b>	<b>Au 31/12/2016</b>
	<b>ANNEXE COMPTABLE DEFINITIVE</b>	

#### **D – Immobilisations Financières :**

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou leur valeur d'apport.

Une dépréciation ramène ceux-ci à leur valeur actuelle si celle-ci lui est inférieure.

La valeur actuelle est déterminée en fonction de plusieurs éléments d'appréciation, tels que l'actif net à la clôture de l'exercice des sociétés concernées, leur niveau de rentabilité, leurs perspectives d'avenir et leur utilité pour le Groupe Casino.

Des précisions complémentaires sont fournies en note 11 « Immobilisations financières ».

Selon l'avis n° 2007-C du 15 juin 2007 du Comité d'Urgence du CNC, Distribution Casino France a choisi d'activer les frais d'acquisition de titres de participation et de les étaler par le biais d'un amortissement dérogatoire sur 5 ans, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007.

#### **E – Stocks :**

Le coût des stocks comprend tous les coûts d'acquisition, de transformation et autres coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

Le coût d'acquisition des stocks est constitué du prix d'achat, y compris les droits de douane et autres taxes non récupérables, après déduction des rabais commerciaux, remises, et autres éléments similaires (comprenant notamment les coopérations commerciales), ainsi que des frais de fonctionnement des centrales d'achat, de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables à l'acquisition.

La valeur des stocks de marchandises est évaluée de plusieurs façons :

- pour les magasins de proximité en appliquant sur le prix de vente, un coefficient correspondant à un taux de marge moyen par magasin sur la somme : stock initial + entrées du mois, destiné à ramener ce stock à un prix de revient d'achat.
- pour les entrepôts, les hypermarchés et les supermarchés, la valeur des marchandises stockées est déterminée selon la méthode Fifo (premier entré - premier sorti).

Une dépréciation ramène le stock à la valeur probable de réalisation si celle-ci est inférieure.

#### **F – Instruments financiers :**

Au 31 décembre 2016, la société n'utilise pas d'instruments financiers.

#### **G – Créances et Dettes :**

Les créances et dettes ont été évaluées à leur valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

#### **H – Titres de Placements :**

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition.

Les dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre cette valeur et la valeur probable de réalisation.

#### **I – Provisions et Engagements de retraite :**

##### Indemnités de départ à la retraite :

Les salariés qui font valoir leur droit à la retraite bénéficient d'une allocation de départ en fonction de leur ancienneté.

Les engagements relatifs aux indemnités de départ à la retraite sont évalués à la valeur actuelle probable des droits accumulés en tenant compte des dispositions légales et de la convention collective, en fonction des hypothèses actuarielles telles que les augmentations de salaires jusqu'à l'âge de départ en retraite, de la rotation du personnel et des tables de mortalité.

L'évaluation de cette provision a été faite selon la méthode des unités de crédit projetées avec prise en compte des charges sociales.

Ces engagements sont partiellement couverts par un fonds constitué à cet effet et la part de ces engagements non couverte par le fonds est comptabilisée en provisions pour charges.

La variation des écarts actuariels sur les engagements de retraite est comptabilisée en résultat en application du principe du corridor avec étalement des écarts qui excèdent 10% de la valeur la plus élevée entre le montant de l'engagement et la valeur de marché des actifs de couverture. Ces gains ou pertes sont reconnues sur la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des membres du personnel bénéficiant de ce régime.

<b>Groupe Casino</b>	<b>DISTRIBUTION CASINO France</b>	<b>Au 31/12/2016</b>
	<b>ANNEXE COMPTABLE DEFINITIVE</b>	

Médailles du travail :

Les primes versées à l'occasion de la remise des Médailles du Travail pendant toute la période de travail des salariés, font l'objet d'une provision. Cette dernière est évaluée en tenant compte des probabilités que les salariés atteignent l'ancienneté requise pour chaque échelon et est actualisée.

Primes pour services rendus – gérants mandataires

Lors de leur départ, les gérants mandataires ayant dix ans d'ancienneté perçoivent une prime pour services rendus. Les engagements de la société à ce titre font l'objet d'une évaluation à la valeur actuelle probable des droits accumulés selon la méthode des unités de crédit projetées ; cette évaluation tient compte des hypothèses de taux de rotation des gérants, taux d'actualisation, taux d'augmentation des primes et taux de mortalité.

Autres provisions :

Les autres provisions correspondent à des risques et charges identifiés de manière spécifique. D'une manière générale, chacun des litiges connus, dans lesquels la société est impliquée, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêt des comptes par la Direction, et après avis des conseils externes, les provisions, le cas échéant, jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

**J – Chiffre d'Affaires :**

Le Chiffre d'Affaires intègre les ventes réalisées dans les magasins et entrepôts ainsi que diverses prestations.

**K – Marge Commerciale :**

Le "Prix de Revient des Ventes" intègre, outre les achats nets des ristournes et des coopérations commerciales et les variations de stocks, les coûts logistiques et les frais de centrale d'achats.

Les coopérations commerciales sont évaluées sur la base de contrats signés par les fournisseurs et donnent lieu en cours d'année à l'émission d'acomptes.

A la clôture de l'exercice, une évaluation des prestations commerciales réalisées avec les fournisseurs est effectuée. La comparaison entre cette évaluation et les acomptes encaissés donne lieu à l'établissement de factures à établir ou d'avoirs à émettre.

**L – Frais avant ouverture (FAO) et après fermeture (FAF) des magasins**

Lorsqu'ils ne correspondent pas à la définition d'un actif, les frais avant ouverture et après fermeture sont comptabilisés en charges d'exploitation l'année où l'ouverture et/ou la fermeture intervient.

**M – Résultat courant :**

Le résultat courant résulte des produits et charges afférents aux activités ordinaires de la société, ainsi que des éléments se situant dans le prolongement des dites activités.

**N – Participation :**

L'accord de participation Groupe prévoit le mode de détermination de la réserve de participation, dont le calcul est fonction de l'évolution du résultat opérationnel consolidé des sociétés du périmètre de l'accord. La comptabilisation se fait, au niveau de chacune des sociétés, pour le montant qui sera réellement versé à ses salariés, et non pas pour celui issu du régime du droit commun.

**O – Résultat exceptionnel :**

Sont comptabilisés en résultat exceptionnel, les produits et les charges qui ne relèvent pas par leur nature, leur occurrence, ou leur caractère significatif, des activités courantes de la société.

<b>Groupe Casino</b>	<b>DISTRIBUTION CASINO France</b>	<b>Au 31/12/2016</b>
	<b>ANNEXE COMPTABLE DEFINITIVE</b>	

### III – COMMENTAIRES SUR LE CONTENU DE CERTAINS POSTES

#### NOTE 1 - CHIFFRE D'AFFAIRES

en millions d'euros	2016	2015
Ventes de biens	8 192,2	8 048,7
Prestations de services	259,7	199,5
<b>Total</b>	<b>8 451,9</b>	<b>8 248,2</b>

#### NOTE 2 - PRIX DE REVIENT DES VENTES

en millions d'euros	2016	2015
Achats et variation des stocks	(6 439,8)	(6 371,8)
Coûts logistiques et frais de centrale d'achats	(487,3)	(485,9)
Coopérations commerciales	447,5	411,4
<b>Total</b>	<b>(6 479,6)</b>	<b>(6 446,3)</b>

Le montant des coûts logistiques correspond essentiellement aux prestations réalisées par la société Easydis et les frais de centrales d'achats aux prestations réalisées par les sociétés EMC Distribution et par l'équipe en charge de la fonction Approvisionnement.

#### NOTE 3 - FRAIS DE PERSONNEL

en millions d'euros	2016	2015
Salaires et traitements	(685,3)	(669,9)
Charges sociales	(266,0)	(252,6)
Intéressement	(5,3)	(3,9)
<b>Total</b>	<b>(956,6)</b>	<b>(926,4)</b>

Les effectifs moyen de l'exercice ont été les suivants : (équivalent temps plein)

	2016	2015
Cadres	2 128	1 770
Agents de maîtrise	2 788	2 654
Employés, ouvriers	20 513	20 782
Gérants supérettes	3 089	3 369
<b>Total</b>	<b>28 518</b>	<b>28 575</b>

<b>Groupe Casino</b>	<b>DISTRIBUTION CASINO France</b>	<b>Au 31/12/2016</b>
<b>ANNEXE COMPTABLE DEFINITIVE</b>		

Sur 2016, le produit attaché au Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) est reconnu dans les comptes au fur et à mesure que les rémunérations estimées éligibles sur lesquelles il est basé sont comptabilisées. Ce produit est présenté en charges d'exploitation en réduction des charges de personnel et s'élève à 36.5 M€.

Au titre des rémunérations versées en 2016, le crédit d'impôt s'élève à 35.0 M€ ; l'écart correspond au crédit d'impôt sur des rémunérations comptabilisées en 2015 versées en 2016 et sur des rémunérations comptabilisées en 2016 versées en 2017.

Ce crédit d'impôt a permis d'améliorer la compétitivité de la Société, notamment au travers d'actions en matière de :

- de transition écologique et énergétique : protection de l'atmosphère avec le renouvellement des matériels par des éléments plus respectueux de l'environnement en matière de fluides frigorigènes (remplacement des fluides existants par des fluides plus économiques et moins polluants) de remplacement de l'éclairage et mise en place d'un processus de collecte de marchandises en vue d'effectuer des dons aux œuvres en proximité
- de recrutement d'alternants et de personnes en contrat de professionnalisation ou d'apprentissage
- de formations, entre autre, des collaborateurs des espaces marchés et des gérants mandataires non-salariés
- d'investissements dans la rénovation et le déploiement des îlots marchandises dans les supermarchés, la rénovation et la mise en œuvre du concept beauté dans les Géant Casino et le déploiement de l'enseigne Leader Price Express.
- d'innovations dans la mise en place de nouveaux outils de commandes pour les magasins de proximité et dans la création d'un nouveau concept de magasin de proximité.

#### NOTE 4 - AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

en millions d'euros	2016	2015
Autres achats et charges externes	(942,6)	(928,0)
Impôts, taxes et versements assimilés	(115,6)	(105,6)
Autres produits et charges	(45,9)	(57,3)
<b>Total</b>	<b>(1 104,1)</b>	<b>(1 091,0)</b>

Les « Autres produits et charges » comprennent entre autres de la production immobilisée pour 11,6 M€ correspondant essentiellement à l'activation de coûts appelés « frais de concept » et « frais d'expansion » dans le cadre d'investissements liés principalement à des projets de création, de rénovation et d'extension de magasins et des coûts informatiques.

Les transferts de charges ont été imputés par nature comptable selon les postes suivants :

en millions d'euros	2016	2015
Achats et variation de stocks	1,8	0,7
Autres achats et charges externes	53,3	31,0
Autres charges	2,0	1,5
Frais de personnel	32,8	35,5
Impôts, taxes et versements assimilés	0,1	0,2
Dotations aux amortissements et provisions	9,8	8,4
<b>Total</b>	<b>99,8</b>	<b>77,2</b>

Les transferts de charges relatifs aux autres achats et charges externes et aux frais de personnel correspondent essentiellement au reclassement en résultat exceptionnel des coûts liés à la rationalisation et la modernisation du parc de magasins et à la réorganisation des structures centrales.

<b>Groupe Casino</b>	<b>DISTRIBUTION CASINO France</b>	<b>Au 31/12/2016</b>
	<b>ANNEXE COMPTABLE DEFINITIVE</b>	

**NOTE 5 - DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS DEPRECIATIONS ET PROVISIONS**

<b>en millions d'euros</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>
<b>Dotations aux amortissements et dépréciations nettes des immobilisations corporelles et incorporelles</b>	<b>(111,6)</b>	<b>(106,0)</b>
Actifs circulants	(1,7)	12,8
Risques et charges	(4,9)	11,5
<b>Dotations nettes aux provisions</b>	<b>(6,6)</b>	<b>24,3</b>
<b>Total</b>	<b>(118,2)</b>	<b>(81,7)</b>

Les durées d'amortissement de certains composants compris dans les natures d'immobilisations « Agencements des terrains » et de certains « Matériels » ont été revues afin de refléter au mieux leur durée de vie économique.

**NOTE 6 - RESULTAT FINANCIER**

<b>en millions d'euros</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Intérêts et autres produits financiers	17,3	22,6
Intérêts et autres charges financières	(204,6)	(162,0)
<b>Charges financières nettes</b>	<b>(187,3)</b>	<b>(139,3)</b>
<b>Produits financiers de participation</b>	<b>2,5</b>	<b>0,3</b>
<b>Total Résultat Financier</b>	<b>(184,8)</b>	<b>(139,1)</b>

Les charges financières nettes sont essentiellement composées :

- de dépréciations des titres de participation pour une dotation nette de -177 millions d'euros en 2016 qui concernent : essentiellement FPLP -167M€ (-98 M€ en 2015), SUMACAS HOLDING pour -17 M€ , FLOREAL pour +4M€ (+2M€ pour 2015) CASINO CARBURANT +2M€.

- des produits financiers nets liés au compte courant des sociétés apparentées pour 2,4 millions d'euros en 2016 contre 8,6 millions en 2015.

- du mali de fusion de -11,8M€ de CASINO VACANCES

Les produits de participations correspondent essentiellement aux distributions de dividendes : de la société FLOREAL pour 1,8 M€ et de la société CASINO CARBURANT pour 0,7M€

<b>Groupe Casino</b>	<b>DISTRIBUTION CASINO France</b>	<b>Au 31/12/2016</b>
	<b>ANNEXE COMPTABLE DEFINITIVE</b>	

#### NOTE 7 - CHARGE D'IMPOT

en millions d'euros	2016	2015
Résultat courant	(391,4)	(436,3)
Participation des salariés	(3,4)	(3,7)
Résultat exceptionnel	(140,9)	(92,4)
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>(535,7)</b>	<b>(532,4)</b>
Impôt sur le résultat courant (après participation)	19,1	18,7
Impôt sur le résultat exceptionnel	0,0	0,0
<b>Charge ou produit d'impôt</b>	<b>19,1</b>	<b>18,7</b>
<b>Résultat net</b>	<b>(516,6)</b>	<b>(513,8)</b>

#### ALLEGEMENT ET ACCROISSEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT

L'allègement de la dette future d'impôt provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable s'élève à 70.3 M€. L'accroissement de la dette future d'impôt provenant de la provision pour amortissements dérogatoires s'élève à -50.8 M€.

	En millions d'euros	Bases de l'imposition	Taux d'Ajust.	Impôt de l'exercice	Impôt sur Résultat Courant	Impôt sur Résultat Exceptionnel
<b>Impôt dû au titre de l'exercice</b>						
<b>Impôt différé</b>						
Accroissement d'impôt						
- coûts logistiques		36,8	38,00%	-14,0	-14,0	
<b>Total Accroissement</b>		<b>36,8</b>		<b>-14,0</b>	<b>-14,0</b>	<b>0,0</b>
Allègement d'impôt						
- Participation des salariés		-3,4	38,00%	1,3	1,3	
- Contribution de solidarité		-14,0	38,00%	5,3	5,3	
- Plan PEC		-0,1	38,00%	0,0	0,0	
- Taxe grande surface		-27,5	38,00%	10,5	10,5	
- Indemnité de fin de carrière		-70,2	38,00%	26,7	26,7	
- Prime services rendus gérants		-13,9	38,00%	5,3	5,3	
- Provision risques divers		-16,1	38,00%	6,1	0,3	5,8
- Provision stock entrepôts		-0,2	38,00%	0,1	0,1	
- Provisions immo corporelles		-6,4	38,00%	2,4		2,4
- Valorisation des stocks		-68,6	38,00%	26,1	26,1	
- Frais financiers cession créance CICE		-1,5	38,00%	0,6	0,6	
- Charges à payer contrôle fiscal		0,0	38,00%	0,0		0,0
<b>Total Allègements</b>		<b>-221,9</b>		<b>84,3</b>	<b>76,1</b>	<b>8,2</b>
<b>Total de l'Impôt différé</b>		<b>-185,1</b>		<b>70,3</b>	<b>62,1</b>	<b>8,2</b>
<b>Report en arrière des déficits</b>						
<b>impôt social</b>				<b>19,1</b>	<b>19,1</b>	<b>0,0</b>

Au 31.12.2016, la société dispose d'un déficit reportable de - 1450.9 M€.

<b>Groupe Casino</b>	<b>DISTRIBUTION CASINO France</b>	<b>Au 31/12/2016</b>
	<b>ANNEXE COMPTABLE DEFINITIVE</b>	

#### INTEGRATION FISCALE

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale dont la société mère est Casino Guichard Perrachon SA. L'économie d'impôt résultant de déficits transmis à Casino Guichard Perrachon ne donne pas lieu à restitution sous forme de reversement de trésorerie, d'inscription en compte courant ou d'abandon de créance. Dans ces conditions, la société comptabilise, dans tous les cas de figure, l'impôt qui serait dû comme en l'absence d'intégration fiscale.

#### NOTE 8 - RESULTAT EXCEPTIONNEL NET D'IMPOTS

en millions d'euros	2016	2015
Résultat de cessions d'immobilisations	(31,5)	(5,7)
<b>Résultat de cession d'actifs</b>	<b>(31,5)</b>	<b>(5,7)</b>
Dotations / reprises de provisions	(23,0)	(23,1)
Autres charges et produits exceptionnels	(86,4)	(63,6)
<b>Résultat autre que cession d'actifs</b>	<b>(109,4)</b>	<b>(86,7)</b>
<b>Impôts</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>Résultat exceptionnel net d'impôts</b>	<b>(140,9)</b>	<b>(92,4)</b>

La ligne « Résultat autre que cession d'actifs » se compose :

- des mouvements de provisions essentiellement constitués de la dotation nette de reprise des provisions pour amortissements dérogatoires, pour investissements, pour risques divers et pour dépréciations d'immobilisations incorporelles et corporelles.
- des autres charges et produits exceptionnels principalement liés à la rationalisation du parc des magasins de proximité et supermarchés, la rénovation de Géant (mise en œuvre d'une nouvelle identité visuelle et transformation de l'aménagement intérieur), la mise en place d'un nouveau concept en supermarché et à la réorganisation des structures centrales.

Sur l'exercice 2015, les autres charges et produits exceptionnels étaient essentiellement liés à la rationalisation et à la modernisation du parc de magasins, à la poursuite de la réorganisation des structures centrales et à l'impact de changement du programme de fidélité.

<b>Groupe Casino</b>	<b>DISTRIBUTION CASINO France</b>	<b>Au 31/12/2016</b>
	<b>ANNEXE COMPTABLE DEFINITIVE</b>	

## NOTE 9 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

### a. Décomposition

en millions d'euros	2016	2015
Fonds de commerce	2 228,1	2 299,2
Autres immobilisations incorporelles	504,3	131,4
Dépréciation des fonds de commerce	(213,1)	(189,3)
Amort et dépréc des autres immo incorporelles	(249,8)	(49,1)
<b>Immobilisations incorporelles nettes</b>	<b>2 269,5</b>	<b>2 192,3</b>

### b. Variations

en millions d'euros	Fonds de commerce	Droit au Bail	Logiciels	Autres Immo. Incorp.	Total
<b>Au 31/12/2015</b>	<b>2 110,0</b>	<b>75,2</b>	<b>2,6</b>	<b>4,5</b>	<b>2 192,3</b>
Acquisitions de l'exercice	1,3	0,1	5,7	1,7	8,8
Sorties de l'exercice (en V.N.C)	(14,2)	(3,1)	0,0	(1,6)	(18,9)
Acquisitions par voie d'apport	0,9	0,0	70,9	67,1	138,9
Diminutions par voie d'apport	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dotations aux amortissements	0,0	0,0	(17,3)	(1,8)	(19,1)
Reclassements et autres mouvements	(59,2)	0,0	0,0	51,6	(7,6)
Dépréciations	(23,8)	(1,1)	0,0	0,0	(24,9)
<b>Au 31/12/2016</b>	<b>2 015,0</b>	<b>71,1</b>	<b>61,9</b>	<b>121,5</b>	<b>2 269,5</b>

L'augmentation des immobilisations incorporelles correspond essentiellement :

- pour les hypermarchés :
  - à la refonte du site e-commerce pour 0.9 M€
- pour les supermarchés :
  - à l'acquisition de fonds de commerce :
    - \* Meaux pour 0.3 M€
    - \* Villeneuve la Garenne pour 0.8 M€
  - au reclassement des malis de fusion -7.0 M€ en créances diverses
- pour la proximité :
  - à l'acquisition de droits au bail et de fonds de commerce pour un montant global de 0.6 M€
  - au reclassement des malis de fusion -0.6 M€ en créances diverses
- Pour l'activité IT (ex CIT) :
  - à l'acquisition de logiciels applicatifs pour 4.3 M€ et d' ERP pour 2.0 M€

La diminution correspond essentiellement :

- à la vente de différents fonds de proximité dans le cadre du passage de surfaces intégrées en franchise, à la résiliation des baux des sites de ce même format fermés définitivement

<b>Groupe Casino</b>	<b>DISTRIBUTION CASINO France</b>	<b>Au 31/12/2016</b>
<b>ANNEXE COMPTABLE DEFINITIVE</b>		

- à la vente de 7 fonds de supermarché dans le cadre du passage de surfaces intégrées en franchise
- A la mise hors service de frais de packaging dans le cadre du changement de packaging des produits à marque propre

Par ailleurs, suite à l'application du règlement ANC 2015-06 du 23/11/15 concernant la ventilation du mali technique, "faux mali, par catégorie d'actifs sous-jacents apportés, un reclassement de 51.6 M€ a été fait entre les fonds de commerce et les autres immobilisations incorporelles.

Les modalités de dépréciation des fonds de commerce sont exposées dans le paragraphe C du "II - Règles et méthodes comptables" des notes aux états financiers.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016, le taux de croissance utilisé pour extrapoler les projections de flux de trésorerie à l'infini et le taux d'actualisation après impôt appliqué aux projections de flux de trésorerie s'élèvent respectivement à 1.7 % et 5,6%.

## NOTE 10 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

### a. Décomposition

en millions d'euros	2016	2015
Terrains et agencements	19,7	16,3
Amortissements	(6,5)	(5,7)
	<u>13,2</u>	<u>10,6</u>
Constructions et agencements	46,1	47,1
Amortissements	(25,0)	(25,9)
	<u>21,2</u>	<u>21,2</u>
Autres immobilisations corporelles	1 831,7	1 866,0
Amortissements et dépréciations	(1 239,7)	(1 222,9)
	<u>592,0</u>	<u>643,2</u>
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>	<b>626,4</b>	<b>675,0</b>

### b. Variation

en millions d'euros	Terrains Agencements	Construct. Agencements	Autres Immob. Corporelles	Total
<b>Au 31/12/2015</b>	<b>10,6</b>	<b>21,2</b>	<b>643,2</b>	<b>675,0</b>
Acquisitions de l'exercice	3,2	2,0	112,2	117,4
Sorties de l'exercice (en V.N.C)	(0,5)	(1,0)	(68,6)	(70,1)
Acquisitions par voie d'apport (en V.N.C)	0,3	0,3	2,7	3,3
Reclassements et autres mouvements	0,2	0,2	(0,4)	0,0
Dotations aux amortissements	(0,6)	(1,5)	(100,1)	(102,2)
Dépréciations	0,0	0,0	3,0	3,0
<b>Au 31/12/2016</b>	<b>13,2</b>	<b>21,2</b>	<b>592,0</b>	<b>626,4</b>

<b>Groupe Casino</b>	<b>DISTRIBUTION CASINO France</b>	<b>Au 31/12/2016</b>
	<b>ANNEXE COMPTABLE DEFINITIVE</b>	

Les acquisitions de l'exercice correspondent principalement aux dépenses de rénovation, d'aménagement, d'ouverture et d'extension des magasins :

- 48.3 M€ pour les hypermarchés
- 54.1 M€ pour les supermarchés
- 12.6 M€ pour la proximité

La diminution s'explique pour l'essentiel par :

- des opérations de cessions de matériels et d'agencements de sites
- des mises hors services suite aux rénovations des magasins

#### NOTE 11 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES

##### a. Décomposition

en millions d'euros	2016	2015
Titres de participations	2 721,9	2 882,7
Dépréciations	(712,9)	(535,9)
Net	2 009,0	2 346,8
Autres titres immobilisés	0,0	0,0
Dépréciations	0,0	0,0
Net	0,0	0,0
Prêts	53,3	48,6
Dépréciations		
Net	53,3	48,6
Divers autres	12,9	13,1
Dépréciations		
Net	12,9	13,1
<b>Immobilisations financières nettes</b>	<b>2 075,2</b>	<b>2 408,5</b>

La société a procédé, en application des principes comptables décrits dans la section introductive de l'annexe, à la détermination de la valeur d'inventaire des titres de participation en retenant soit une valorisation sur la base de l'actif net réévalué, soit une valeur d'utilité résultant des flux de trésorerie attendus.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016, le taux de croissance utilisé pour extrapoler les projections de flux de trésorerie à l'infini et le taux d'actualisation après impôt appliqué aux projections de flux de trésorerie s'élèvent respectivement à 1.7% et 5.6%.

##### b. Variations

<b>Groupe Casino</b>	<b>DISTRIBUTION CASINO France</b>	<b>Au 31/12/2016</b>
	<b>ANNEXE COMPTABLE DEFINITIVE</b>	

en millions d'euros	Brut	Amort & Deprec	Net
<b>Au 31/12/2015</b>	<b>2 944,4</b>	<b>(536,0)</b>	<b>2 408,5</b>
Augmentations	44,4	(184,6)	(140,2)
Diminutions	(200,8)	7,7	(193,1)
<b>Au 31/12/2016</b>	<b>2 788,0</b>	<b>(712,9)</b>	<b>2 075,2</b>

L'augmentation des immobilisations financières est principalement due :

- à l'apport actifs immobiliers à IGC rémunéré par des titres à hauteur de 5.3M €
- à la souscription au capital de la société SUMACAS Holding pour 22.0 M€
- aux apports des fonds de commerce à 10 sociétés rémunérés par des titres à hauteur de 11.8 M € apportés ensuite à SUMACAS Holding rémunérés par des titres
- au prêt versé sur 2016 au titre de l'effort à la construction pour 3.3 M€
- à l'apport du prêt effort construction suite aux TUP des sociétés CIT / COMACAS pour 1.4 M€

La diminution des immobilisations financières est principalement liée :

- aux transmissions universelles de patrimoines des sociétés :
  - COMACAS : 7.9M€
  - CIT : 174.8 M€
- Cession de 51% des titres de SUMACAS holding soit 17.3M€

La variation des dépréciations est expliquée en note 6.

Les titres de participation sont détaillés dans le tableau des filiales et participations.

## NOTE 12 - STOCKS

### a. Décomposition

en millions d'euros	2016	2015
Stocks magasins	640,9	697,1
Dépréciations	(6,3)	(4,1)
Net	634,6	693,0
Stocks entrepôts	210,5	233,0
Dépréciations	(0,2)	(3,5)
Net	210,3	229,5
<b>Stocks nets</b>	<b>844,9</b>	<b>922,4</b>

### b. Variations des dépréciations des stocks

<b>Groupe Casino</b>	<b>DISTRIBUTION CASINO France</b>	<b>Au 31/12/2016</b>
	<b>ANNEXE COMPTABLE DEFINITIVE</b>	

<b>en millions d'euros</b>	<b>Dépréciation des stocks</b>
<b>au 31/12/2015</b>	<b>7,6</b>
Dotations	6,4
Apports	0,0
Reprises	(7,5)
<b>au 31/12/2016</b>	<b>6,5</b>

<b>Groupe Casino</b>	<b>DISTRIBUTION CASINO France</b>	<b>Au 31/12/2016</b>
	<b>ANNEXE COMPTABLE DEFINITIVE</b>	

**NOTE 13 - CREANCES CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS**

**a – Décomposition**

<b>en millions d'euros</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Créances clients et comptes rattachés	276,2	259,7
Dépréciations	(36,4)	(33,9)
Net	<u>239,8</u>	<u>225,7</u>
Autres créances d'exploitation	183,0	175,3
Dépréciations	(4,6)	(4,7)
Net	<u>178,4</u>	<u>170,6</u>
Sociétés apparentées	1 489,2	1 474,9
Dépréciations	0,0	0,0
Net	<u>1 489,2</u>	<u>1 474,9</u>
Créances diverses	97,8	91,7
Dépréciations	(6,4)	(5,9)
Net	<u>91,4</u>	<u>85,8</u>
<b>Créances clients et autres débiteurs nets</b>	<b>1 998,8</b>	<b>1 956,9</b>

L'augmentation des créances diverses est dû principalement au reclassement des malis de fusion affectés à l'IDA comptabilisés initialement en immobilisations incorporelles (7.7M€)

Ces créances sont à moins d'un an pour 1946.5 M€ et à plus d'un an pour 52.3 M€.

Dans cette rubrique sont comptabilisés des produits à recevoir pour un montant de 140.3 M€ qui se décomposent comme suit au 31/12/2016:

- clients et comptes rattachés	pour	18.6 M€ (27.3 M€ en 2015)
- autres créances d'exploitation	pour	115.7 M€ (109.8 M€ en 2015)
- créances diverses	pour	5.1 M€ (4.1 M€ en 2015).

Les sociétés du groupe utilisent des comptes courants appelés comptes « sociétés apparentées », permettant d'enregistrer deux types de flux :

- des flux de financement de CASINO FINANCE vers les filiales
- des flux de règlement de relations commerciales (marchandises, loyers...) entre les différentes sociétés du groupe.

Afin d'éviter l'accroissement du solde de ces comptes, une opération de compensation, appelée « équilibrage », est effectuée périodiquement.

**a. Variations des dépréciations pour créances clients et autres débiteurs**

<b>en millions d'euros</b>	<b>Actifs circulants</b>
<b>au 31/12/2015</b>	<b>44,6</b>
Dotations	11,4
Apports	0,0
Reprises	(8,6)
<b>au 31/12/2016</b>	<b>47,4</b>

<b>Groupe Casino</b>	<b>DISTRIBUTION CASINO France</b>	<b>Au 31/12/2016</b>
	<b>ANNEXE COMPTABLE DEFINITIVE</b>	

**NOTE 14 - COMPTES DE REGULARISATION ET ASSIMILES**

<b>en millions d'euros</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Charges constatées d'avance	69,7	53,6
Produits constatés d'avance	(3,4)	(3,2)
<b>Comptes de régularisation et assimilés</b>	<b>66,3</b>	<b>50,4</b>

Les charges constatées d'avance sont, pour l'essentiel, constituées de loyers, de charges locatives, de primes d'assurances comptabilisés lors de l'année courante et relatives à des périodes postérieures à celle-ci, de l'étalement, dans le cadre de l'activité de franchiseur, des budgets d'ouvertures et coûts de développement sur la durée des contrats de franchise.

**NOTE 15 - CAPITAUX PROPRES**

**a. Ventilation avant et après répartition**

<b>en millions d'euros</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Capital	106,8	106,8
Primes	5 320,7	5 909,1
Réserve légale		
- avant répartition	4,6	4,6
- après répartition	4,6	4,6
Report à nouveau	0,0	0,0
Résultat de l'exercice		
- avant répartition	(516,6)	(513,8)
- après répartition	0,0	0,0
Acomptes sur dividendes	0,0	0,0
Provisions règlementées	133,7	78,1
<b>Capitaux propres</b>		
- avant répartition	<b>5 049,2</b>	<b>5 584,8</b>
- après répartition (*)	<b>5 049,2</b>	<b>5 584,8</b>

\* Sous réserve de l'approbation de l'affectation du résultat de l'assemblée générale du 19/04/2017.

<b>Groupe Casino</b>	<b>DISTRIBUTION CASINO France</b>	<b>Au 31/12/2016</b>
	<b>ANNEXE COMPTABLE DEFINITIVE</b>	

**b. Evolution des capitaux propres**

<b>en millions d'euros</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>
<b>Au 1er janvier</b>	<b>5 584,8</b>	<b>6 107,4</b>
Résultat de l'exercice	(516,6)	(513,8)
Augmentation du Capital (1)	0,0	0,0
Augmentation Prime d'Emission (1)	0,0	1,1
Diminution Prime d'Emission (2)	(588,4)	(618,5)
Résultat : affectation N-1 (2)	513,8	618,5
Report à nouveau	0,0	0,0
Provisions règlementées	55,6	(10,0)
<b>Au 31 décembre</b>	<b>5 049,2</b>	<b>5 584,8</b>

(2) L'assemblée générale du 27 avril 2016, a décidé, d'imputer le résultat de l'année 2015 sur le poste « Primes d'émission, de fusion, d'apport ». Les amortissements dérogatoires et la provision pour investissement apportés par CIT et COMACAS ont été reconstitués via la prime d'apport respectivement pour 74.5 M€ et 0.1 M€

Le capital est composé de 106 801 329 actions au nominal de 1 € :

105 571 213	détenues par la société	CASINO GUICHARD PERRACHON SA
947 524	détenues par la société	URANIE
205 935	détenues par la société	DINETARD
67 343	détenues par la société	ALLODE
9 314	détenues par la société	FLOREAL

<b>Groupe Casino</b>	<b>DISTRIBUTION CASINO France</b>	<b>Au 31/12/2016</b>
	<b>ANNEXE COMPTABLE DEFINITIVE</b>	

## NOTE 16 - PROVISIONS

### a. Décomposition

en millions d'euros	2016	2015
Pour risques et litiges divers	60,8	44,0
Pour charges diverses	12,4	10,3
Pour primes services rendus	13,9	14,6
Pour indemnités fin de carrière	70,2	62,8
Pour médailles du travail	24,2	22,1
Pour IS/plus values comptables	2,5	2,5
Pour programme fidélité	3,5	2,4
<b>Provisions</b>	<b>187,5</b>	<b>158,8</b>

Les provisions pour risques et litiges divers sont composées d'une multitude de sommes liées à des procédures contentieuses en matière sociale (prud'hommes), fiscale ou économique (contrefaçons...).

DCF est engagé dans le cours normal de ses activités dans un certain nombre de litiges et d'arbitrages avec des tiers, fournisseurs, salariés, administrations .... Des provisions sont ainsi constituées au titre de ces litiges et arbitrages lorsqu'il existe une obligation (légale, contractuelle ou implicite) envers un tiers à la date de clôture, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sans contrepartie soit nécessaire pour éteindre l'obligation, et que le montant de cette sortie de ressources peut être estimé avec une fiabilité suffisante.

### b. Variations

en millions d'euros	au 1er janvier	Dotat.	Mouv.	Reprise (1)	au 31 décembre
Pour risques et litiges divers	44,0	57,7	0,6	(41,5)	60,8
Pour charges diverses	10,3	11,6	0,0	(9,5)	12,4
Pour primes services rendus	14,6	13,9	0,0	(14,6)	13,9
Pour indemnités fin de carrière	62,8	70,2	2,8	(65,6)	70,2
Pour médailles du travail	22,1	2,4	0,4	(0,7)	24,2
Pour IS/plus values comptables	2,5	2,5	0,0	(2,5)	2,5
Pour programme fidélité	2,4	36,5	0,0	(35,4)	3,5
<b>Provisions</b>	<b>158,8</b>	<b>194,8</b>	<b>3,8</b>	<b>(169,8)</b>	<b>187,5</b>
	dont exploitation	132,8		(127,8)	
	dont exceptionnel	61,6		(41,3)	
	dont financier	0,4		(0,7)	

(1) Dont reprises de provisions devenues sans objet pour 6.7 ME. Celles-ci concernent essentiellement des reprises de provisions pour litiges.

<b>Groupe Casino</b>	<b>DISTRIBUTION CASINO France</b>	<b>Au 31/12/2016</b>
	<b>ANNEXE COMPTABLE DEFINITIVE</b>	

**c. Engagements de retraite**

<b>Provision Retraite (en millions d'euros)</b>	<b>Montant comptabilisé au 01/01/2016</b>	<b>Variation exercice</b>	<b>Montant comptabilisé au 31/12/2016</b>	<b>Ecart actuariel non compta</b>	<b>Engagement réel au 31/12/2016</b>
Valeur actuarielle des engagements (A)	67,7	4,6	72,3	43,9	116,2
Actifs financiers de couverture (B)	(2,1)	0,0	(2,1)	2,1	0,0
<b>Provision (A+B)</b>	<b>65,6</b>	<b>4,6</b>	<b>70,2</b>	<b>46,0</b>	<b>116,2</b>

<b>Variation de provision</b>	<b>coût financier</b>	<b>Rendement attendu</b>	<b>Coût services rendus</b>	<b>Amortisseme nt écart actuar.</b>	<b>effet réduction / liquidation</b>	<b>Charge de l'exercice</b>	<b>versement actifs</b>	<b>remboursem ent actifs</b>	<b>Prestations versées</b>	<b>Variation Exercice</b>
Valeur actuarielle des engagements (A)	2,3		5,7	3,9	(3,7)	8,2	0,0	0,0	(3,6)	4,6
Actifs financiers de couverture (B)		0,0				0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Provision (A-B)</b>	<b>2,3</b>	<b>0,0</b>	<b>5,7</b>	<b>3,9</b>	<b>(3,7)</b>	<b>8,2</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>(3,6)</b>	<b>4,6</b>

Les principales hypothèses actuarielles retenues pour l'exercice 2016 sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1.70 %
- Taux d'augmentation des salaires : 1.70 %
- Age de départ à la retraite : 64 ans
- Taux de rendement attendu des actifs : 2.20 %
- Table de mortalité : TGH05 / TGF05
- Taux de charges sociales : 38 %
- Taux de présence : taux moyen sur 2012/2013/2014/2015 et 2016.

**d. Engagements de primes pour services rendus des gérants mandataires**

Les principales hypothèses actuarielles retenues pour l'exercice 2016 sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1.70 %
- Taux d'augmentation des commissions : 1.70 %

<b>Groupe Casino</b>	<b>DISTRIBUTION CASINO France</b>	<b>Au 31/12/2016</b>
	<b>ANNEXE COMPTABLE DEFINITIVE</b>	

#### NOTE 17 - DETTES FINANCIERES

Dettes financières (en millions d'euros)	Degré d'exigibilité			TOTAL
	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	
Emprunt auprès des établissements de crédit	0,0	0,0	0,0	0,0
Concours bancaires courants	12,4	0,0	0,0	12,4
Emprunts et dettes financières divers	0,0	0,0	20,6	20,6
<b>Total</b>	<b>12,4</b>	<b>0,0</b>	<b>20,6</b>	<b>33,0</b>

Les dettes financières diverses sont composées de dépôts et cautionnements.

#### NOTE 18 – DETTES

en millions d'euros	2016	Degré d'exigibilité			2015
		< de 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	3,0	3,0			4,1
Dettes fournisseurs	1 546,3	1 546,3			1 579,3
Dettes fiscales et sociales	352,4	352,4			351,8
Autres dettes	823,1	823,1			593,9
<i>Dettes sur immobilisations</i>	<i>21,8</i>	<i>21,8</i>			<i>28,9</i>
<i>Sociétés apparentées</i>	<i>763,3</i>	<i>763,3</i>			<i>527,3</i>
<i>Dettes diverses</i>	<i>38,0</i>	<i>38,0</i>			<i>37,6</i>
<b>Total</b>	<b>2 724,8</b>	<b>2 724,8</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>2 529,1</b>

Le total des charges à payer inclus dans les postes du bilan s'élève à 467.5 M€ et se décompose comme suit :

- Fournisseurs et comptes rattachés	220,7 M€ (248,6 M€ en 2015)
- Dettes fiscales et sociales d'exploitation	205,3 M€ (190,2 M€ en 2015)
- Dettes sur immobilisations	7,8 M€ (8,7 M€ en 2015)
- Comptes sociétés apparentées	5,9 M€ (3,4 M€ en 2015)
- Dettes diverses	27,8 M€ (15,4 M€ en 2015)

Le montant des effets à payer, inclus dans les dettes fournisseurs, s'élève à 696.1 M€.

<b>Groupe Casino</b>	<b>DISTRIBUTION CASINO France</b>	<b>Au 31/12/2016</b>
	<b>ANNEXE COMPTABLE DEFINITIVE</b>	

## AUTRES INFORMATIONS

### a. Engagements hors bilan

en millions d'euros	2016	2015
<b>Engagements reçus</b>	<b>139,4</b>	<b>137,1</b>
Cautions bancaires et personnelles	61,8	62,0
Nantissements	74,9	73,6
Autres	2,7	1,5
<b>Engagements réciproques</b>	<b>49,9</b>	<b>23,0</b>
Annuités de crédit bail	0,0	0,0
Loyers	49,9	23,0
<b>Engagements donnés</b>	<b>4,0</b>	<b>0,2</b>
Cautions bancaires	4,0	0,2
Garanties diverses	0,0	0,0

Par ailleurs, Distribution Casino France bénéficie :

- d'une option d'achat sur la totalité des titres des filiales de Sumacas Ile de France Holding qui est exerçable sur une période allant du 1/7/2019 au 1/7/2020 ; l'engagement de DCF relatif à cette option d'achat est estimé à 837 K€ au 31 décembre 2016. Cette option devient caduc si Franprix – Leader Price exerce une option d'achat portant sur les titres de l'actionnaire majoritaire de Sumacas Ile de France Holding.
- d'une option d'achat exerçable le 31 juillet 2018, à sa main et sous certaines conditions, portant soit (i) sur les actifs immobiliers détenus par la SCI Rennes-Anglet valorisés à un prix fixe de 64 M€ soit (ii) sur les titres de la SCI Rennes-Anglet détenus par l'OPPCI SEREIT France valorisés à la valeur de marché (ANR) de la société, cette dernière prenant en compte une valeur de marché hors droits des actifs immobiliers de 64 M€.

### b. Rémunération des organes de direction

Les membres des organes de direction et d'administration ne perçoivent aucune rémunération directe de la société.

### c. Aspects environnementaux

Les dépenses de l'exercice s'élèvent à 4.6 millions d'euros au titre de la gestion des déchets.

### d. Informations sur les opérations de fusions, apports et transmissions universelles de patrimoine de l'exercice

- COMACAS** : transmission universelle de patrimoine à DCF de cette société d'une branche d'activité (approvisionnement)  
Cette opération, effectuée à la valeur comptable, a conduit à la constatation d'un mali de 6 663 563 euros. Celui-ci est affecté au mali technique comptabilisé en immobilisation incorporelle pour 6 663 563 euros.
- CIT** : transmission universelle de patrimoine à DCF de cette société d'une branche d'activité (informatique).  
Cette opération, effectuée à la valeur comptable, a conduit à la constatation d'un mali de 55 683 227 euros. Celui-ci est affecté au mali technique comptabilisé en immobilisation incorporelle pour 55 683 227 euros.
- CASINO VACANCES** : transmission universelle de patrimoine à DCF de cette société d'une branche d'activité (voyage).  
Cette opération, effectuée à la valeur comptable, a conduit à la constatation d'un mali de 11 835 885 euros. Celui-ci est affecté au vrai mali constaté en charge financière pour 11 835 885 euros.

<b>Groupe Casino</b>	<b>DISTRIBUTION CASINO France</b>	<b>Au 31/12/2016</b>
	<b>ANNEXE COMPTABLE DEFINITIVE</b>	

- **PROST** : transmission universelle de patrimoine à DCF de cette société propriétaire d'un fonds de commerce de proximité. Cette opération, effectuée à la valeur comptable, a conduit à la constatation d'un mali de 92 164 euros. Celui-ci est affecté au vrai mali constaté en charge financière pour 6 917 euros et au mali technique comptabilisé en immobilisation incorporelle pour 29 920 euros pour la part affectée au Fonds et en 4781000 pour 55 327 euros pour la part affectée à l'IDA sur déficit.
- **GC DISTRIBUTION** : transmission universelle de patrimoine à DCF de cette société propriétaire d'un fonds de commerce de proximité. Cette opération, effectuée à la valeur comptable, a conduit à la constatation d'un mali de 151 379 euros. Celui-ci est affecté au vrai mali constaté en charge financière pour 122 231 euros et au mali technique comptabilisé en 4781000 pour 29 148 euros pour la part affectée à l'IDA sur déficit.
- **PRADES** : transmission universelle de patrimoine à DCF de cette société propriétaire d'un fonds de commerce de proximité. Cette opération, effectuée à la valeur comptable, a conduit à la constatation d'un mali de 271 589 euros. Celui-ci est affecté au vrai mali constaté en charge financière pour 37 705 euros et au mali technique comptabilisé en 4781000 pour 79 764 euros pour la part affectée à l'IDA sur déficit et en immobilisation incorporelle pour 154 120 euros pour la part affectée au Fonds.

#### e. Identité de la Société Consolidante

CASINO GUICHARD PERRACHON SA  
 Société anonyme à Conseil d'Administration  
 1 cours Antoine Guichard  
 BP306  
 42008 SAINT ETIENNE CEDEX 2  
 N° SIRET : 55450117132465

La société est consolidée selon la méthode de l'intégration globale.

Conformément aux articles L.233-17 et R.233-15 du code de commerce, la société est exemptée, en tant que mère de sous-groupe, d'établir des comptes consolidés et un rapport sur la gestion du groupe.

#### f. Evènements postérieurs à la clôture

Dans la continuité des opérations faites fin 2016 pour franchiser certains points de vente, dès le mois de janvier 2017, 21 supermarchés ont été apportés à un master franchisé.

##### Assignation par la DGCCRF

Le 28 février 2017, le Ministre de l'Economie a rendu publique sa décision d'assigner des sociétés du groupe Casino à la suite d'une enquête menée par la DIRECCTE de la Région Centre. Elle concerne une série d'avares émis en 2013 et 2014 et porte sur le remboursement de ces avares aux fournisseurs concernés, assorti d'une amende civile. Le groupe Casino réaffirme sa position quant au caractère licite de ces avares et veille à s'assurer que les négociations avec les industriels se déroulent dans un cadre équilibré et respectueux des dispositions applicables. Il entend donc contester les motifs de cette assignation devant la juridiction compétente.

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

(en million d'euros)

SOCIETES	SIREN	Capital	Capitaux Propres	Quote part du capital détenu en %	Nombre de titres détenus	Valeur d'inventaire des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société	Montant des cautions et avals fournis par la société	Chiffres d'affaires du dernier exercice hors taxes 2016	Bénéfice net ou perte (-) exercice 2016	Dividendes encaissés par la société au cours du dernier exercice
						Brute	Nette					
<b>1- FILIALES (50 % au moins de capital détenu)</b>												
SA FLOREAL 1 cours Antoine Guichard 42000 SAINT ETIENNE	950 405 928	53,5	61,2	94,70	13 614 648	96,7	58,5			720,3	5,4	1,8
SAS CASINO CARBURANT 1 cours Antoine Guichard 42000 SAINT ETIENNE	428 267 942	5,1	11,0	64,84	3 294 821	20,0	7,5			363,3	3,7	0,7
FRANPRIX LEADER PRICE 2 route du plessis 94430 CHENNEVIÈRES SUR MARNES	343 045 316	29,7	682,7	100,00	29 735 000	2 345,2	1 843,0			11,6	189,6	
SA CODIM 2 RN 193 20600 FURIANI	400 594 412	19,6	6,7	100,00	1 225 714	193,3	74,0			38,3	6,1	
SAS SERCA 1 cours Antoine Guichard 42000 SAINT ETIENNE	325 079 457	5,5	7,1	100,00	5 538 113	15,6	-			41,3	- 5,0	
BREAL 1 cours Antoine Guichard 42000 SAINT ETIENNE	440 294 619	0,5	1,3	99,94	5 011	6,6	4,0			0,6	2,7	
DILUX 1 cours Antoine Guichard 42000 SAINT ETIENNE	323 801 894	2,6	2,5	99,82	164 647	11,4	11,4			1,3	0,7	
ALLODE 1 cours Antoine Guichard 42000 SAINT ETIENNE	350 940 813	0,2	4,2	99,81	3 196	8,2	4,6			-	-	
DIVERS					135 243	2,0	0,1					
TOTAL		-	-	-	-	2 699,0	2 003,1	-	-	-	-	-

SOCIETES	SIREN	Capital	Capitaux Propres	Quote part du capital détenu en %	Nombre de titres détenus	Valeur d'inventaire des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société	Montant des cautions et avals fournis par la société	Chiffres d'affaires du dernier exercice hors taxes 2016	Bénéfice net ou perte (-) exercice 2016	Dividendes encaissés par la société au cours du dernier exercice
						Brute	Nette					
<b>1- PARTICIPATIONS (entre 10 et 50 % de capital détenu)</b>												
SUMACAS ILE DE FRANCE HOLDING 1, Rue Craieva 92024 NANTERRE	823 705 660	33,8	31,2	49,00	16 582 211	16,6	-			0,3	- 2,6	

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

(en million d'euros)

DIVERS	-	-	-	53 191	0,8	0,6	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-	17,4	0,6	-	-	-	-	-	-	-

SOCIETES	SIREN	Capital	Capitaux Propres	Quote part du capital détenu en %	Nombre de titres détenus	Valeur d'inventaire des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société	Montant des cautions et avals fournis par la société	Chiffres d'affaires du dernier exercice hors taxes 2016	Bénéfice net ou perte (-) exercice 2016	Dividendes encaissés par la société au cours du dernier exercice
						Brute	Nette					
<b>1- PARTICIPATIONS moins de 10 % de capital détenu</b>												

IMMOBILIERE GROUPE CASINO 1 cours Antoine Guichard 42000 SAINT ETIENNE	428 269 856	251,9	2 121,3	0,16	426 218	5,3	5,3			106,0	85,8	
DIVERS					995	0,1	0,1					
<b>TOTAL GENERAL</b>		-	-	-	-	<b>2 721,8</b>	<b>2 009,1</b>	-	-	-	-	-

(\*) informations relatives au dernier exercice clos N-1.

**DISTRIBUTION CASINO FRANCE**  
Société par actions simplifiée au capital de 106 801 329 euros  
1, Cours Antoine Guichard – 42000 SAINT-ETIENNE  
428 268 023 RCS ST-ETIENNE

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
EN DATE DU 19 AVRIL 2017**

(...)

**Deuxième résolution**

L'Assemblée Générale constatant que la perte de l'exercice s'élève à 516 578 608 euros, décide, sur la proposition du Président, d'affecter cette perte en totalité au compte « Primes d'émission, de fusion, d'apport », lequel, compte tenu de cette affectation, présentera un solde bénéficiaire de 4 804 119 819,08 euros.

Il est ici rappelé qu'au titre des trois derniers exercices, il a été distribué les dividendes globaux suivants

Exercices	Dividende global
2013	NEANT
2014	NEANT
2015	NEANT

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée**

(...)

**Extrait certifié conforme**  
**Par le Directeur Général**  
**Monsieur Gérard WALTER**

